

CDDH(2024)R101
Strasbourg, le 19/12/2024

**COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS HUMAINS
(CDDH)**

RAPPORT DE RÉUNION

101^e réunion

Strasbourg, 25 – 29 novembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

Résumé

- POINT 1 : OUVERTURE DE LA RÉUNION, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORDRE DES TRAVAUX
- POINT 2 : RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
- POINT 3 : TRAVAUX RELATIFS AU SYSTÈME DE LA CONVENTION
- 3.1 Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC)
 - 3.1.1 Groupe de rédaction sur les premiers effets des Protocoles 15 et 16 à la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-PRO)
 - 3.1.2 Groupe de négociation ad hoc du CDDH sur l'adhésion de l'UE à la CEDH (Groupe « 46+1 »)
- POINT 4 : ENVIRONNEMENT ET DROITS HUMAINS
- POINT 5 : ÉLIMINATION DE L'IMPUNITÉ POUR LES VIOLATIONS GRAVES DES DROITS HUMAINS
- POINT 6 : INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
- POINT 7 : SOCIÉTÉ CIVILE
- POINT 8 : INTERDICTION DU COMMERCE DE BIENS UTILISÉS POUR LA TORTURE ET LA PEINE DE MORT
- POINT 9 : ABOLITION DE LA PEINE DE MORT
- POINT 10 : ACCÈS AUX DOCUMENTS PUBLICS
- POINT 11 : DROITS HUMAINS ET BIOMÉDECINE
- POINT 12 : ÉVALUATION DES ACTIVITÉS
- POINT 13 : CONVENTIONS
- POINT 14 : REPRÉSENTANTS DANS DES ACTIVITÉS EXTERNES
- POINT 15 : ÉLECTIONS
- POINT 16 : PUBLICATIONS
- POINT 17 : CALENDRIER
- POINT 18 : QUESTIONS DIVERSES
- POINT 19 : ADOPTION DU RAPPORT ABRÉGÉ

- Annexe I** Ordre du jour
- Annexe II** Liste des participants
- Annexe III** Programme de l'Atelier sur la facilitation de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2021)2 du Comité des Ministres sur des mesures contre le commerce de biens utilisés pour la peine de mort, la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
- Annexe IV** Rapporteur-es et représentant-es du CDDH
- Annexe V** Composition du Bureau et Présidences des instances subordonnées
- Annexe VI** Calendrier

Textes adoptés lors de la réunion

- Addendum 1 :** Commentaires adoptés par le CDDH sur des Recommandations de l'Assemblée parlementaire
- Addendum 2 :** Étude du CDDH sur la nécessité et la faisabilité d'un instrument ou de plusieurs nouveaux instruments dans le domaine des droits humains et l'environnement ;
- Addendum 3 :** Rapport du CDDH sur son examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)11 sur la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace dévolu à la société civile en Europe.

RESUMÉ

Informations sur la réunion

Le Comité directeur pour les droits humains (CDDH) a tenu sa 101^e réunion à Strasbourg, du 25 au 29 novembre 2024, sous la présidence de Krista OINONEN (Finlande).

L'ordre du jour de la réunion figure en Annexe I

Points pour décision du Comité des Ministres

Le CDDH a adopté les textes suivants et a décidé de les transmettre au Comité des Ministres pour information :

- Étude du CDDH sur la nécessité et la faisabilité d'un instrument ou de plusieurs nouveaux instruments dans le domaine des droits humains et l'environnement ;
- Rapport du CDDH sur son examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)11 sur la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace dévolu à la société civile en Europe.

Le CDDH a adopté les textes suivants et a décidé de les transmettre au Comité des Ministres pour examen :

- Commentaires du CDDH sur les Recommandations de l'Assemblée parlementaire [2285\(2024\)](#) « Personnes disparues, prisonniers de guerre et personnes civiles en captivité en raison de la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine », [2286\(2024\)](#) « Garantir le droit humain à l'alimentation »

Points pour information du Comité des Ministres

- Le CDDH a réélu Krista OINONEN (Finlande) en qualité de présidente et Tonje MEINICH (Norvège) de vice-présidente. Il a également élu deux membres du Bureau (Milène BLANCHARD (France)) et Elīna Luīze VĪTOLA (Lettonie)) ainsi que le président du Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC) (John Finbarr (Barra) LYSAGHT (Irlande)).

En ce qui concerne le système de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), le CDDH a :

- échangé des vues sur les résultats de la 2^e réunion du Groupe de rédaction sur les premiers effets des Protocoles 15 et 16 à la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-PRO) ;
- reçu des informations du Secrétariat concernant la préparation par les Délégués des Ministres d'une déclaration basée sur la proposition figurant dans le Rapport du CDDH sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme ;
- reçu des informations du représentant de l'Union européenne (UE) et échangé des vues sur l'évolution de la situation concernant l'adhésion de l'UE à la CEDH, notamment le prononcé de la Cour de justice de l'UE des arrêts relatifs à la question en suspens du contrôle juridictionnel des actes ou omissions relevant de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE ; s'est félicité de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union Européenne dans l'affaire KS et KD, qui constitue une voie prometteuse à explorer pour résoudre la question en suspens du contrôle juridictionnel des

actes et omissions dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE et, sur cette base, a encouragé l'UE à prendre les décisions nécessaires dans les meilleurs délais, en rappelant l'engagement de tous les États membres du Conseil de l'Europe en faveur de l'adoption rapide de l'accord d'adhésion, tel qu'il a été exprimé dans la déclaration de Reykjavík ;

En ce qui concerne les autres points à son ordre du jour, le CDDH a :

- a tenu un Atelier sur la facilitation de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2021)2 du Comité des Ministres sur des mesures contre le commerce de biens utilisés pour la peine de mort, la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- échangé des vues avec Kristi VÄRK, présidente de la Consultation des Parties à la Convention sur l'accès aux documents publics (STCE n° 205, Convention de Tromsø) et reçu des informations du Secrétariat sur les résultats de la 7^e réunion du Groupe Accès à l'Information établi sous la Convention de Tromsø ;
- échangé des vues sur les résultats de la 2^e réunion du Groupe de rédaction l'élimination de l'impunité pour les violations graves des droits humains (CDDH-ELI) ;
- échangé des vues sur les résultats des 1^e et 2^e réunions du Groupe de rédaction sur les droits humains et l'intelligence artificielle (CDDH-IA) ;
- échangé des vues avec Laurence LWOFF, Secrétaire du Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) et convenu de contribuer à un prochain événement sur les questions de droits humains soulevées par la neurotechnologie, qui sera organisé par le CDBIO en 2025 ;
- échangé des vues sur son système de rapporteur-es et de points focaux (représentant-es) dans d'autres instances ; convenu de modifier ces systèmes afin qu'ils correspondent davantage à des questions prioritaires conformément à son mandat pour 2024 – 2027 ; désigné des rapporteur-es sur les questions suivantes : égalité de genre (Philippe WERY, Belgique) ; intelligence artificielle (Tim KOLK, Estonie) ; impunité (Hans-Jörg BEHRENS, Allemagne) et environnement (Nicola WENZEL, Allemagne) ; désigné des représentant-es dans les instances suivantes : CDBIO (Elias KASTANAS, Grèce) et Groupe Pompidou (Milène BLANCHARD, France).
- pris note des informations présentées par certain-es de ses représentant-es dans des activités externes ;
- ayant procédé à l'évaluation annuelle de ses activités, a décidé de demander au Comité des Ministres de prolonger son mandat concernant l'adhésion de l'UE à la CEDH jusqu'à la fin de 2027 et de lui donner pour mandat de préparer un instrument non contraignant sur les droits humains, l'usage de logiciels espions et la surveillance secrète par l'État ; a décidé d'informer le Comité des Ministres, qu'à la lumière de la préparation par les Délégués des Ministres d'une déclaration sur la question, il n'avait pas l'intention d'entamer des travaux sur le livrable 9 de son mandat pour 2024 – 2027 ;
- reçu des informations du Secrétariat sur l'adoption par le Comité des Ministres des réponses à certaines recommandations de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux sur lesquelles le CDDH avait transmis des commentaires ;
- pris note de l'état des signatures et ratifications des traités du Conseil de l'Europe placés sous sa responsabilité ainsi que des récentes développements concernant des dérogations et réservations à la CEDH ;
- pris note d'une récente publication des travaux du CDDH ;
- adopté son calendrier révisé des réunions pour le premier semestre 2025 et pris note du calendrier prévisionnel pour le second semestre 2025 ;

Ressources nécessaires

Le CDDH a noté que toutes les activités mentionnées ci-dessus ont été menées dans le cadre de l'enveloppe budgétaire allouée.

Évaluation des activités menées à bien

Le CDDH a entrepris l'évaluation annuelle de ses activités, comme le prévoit son mandat pour 2024 – 2027, sur la base du document CDDH(2024)21.

1. Le Comité directeur pour les droits humains (CDDH) a tenu sa 101^e réunion à Strasbourg, du 25 au 29 novembre 2024, sous la présidence de Krista OINONEN (Finlande) (voir la liste des participants à l'Annexe II).

POINT 1 : OUVERTURE DE LA RÉUNION, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORDRE DES TRAVAUX

2. Le CDDH adopte son ordre du jour tel qu'il figure à l'Annexe I et approuve l'ordre des travaux proposé dans le projet d'ordre du jour annoté (CDDH(2024)OJ02 Annot.).

POINT 2 : RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

3. Le Secrétariat fournit des informations au CDDH portant sur les réponses adoptées par le Comité des Ministres aux Recommandations de l'Assemblée parlementaire [2257 \(2023\)](#) « La répression transnationale, une menace croissante pour l'État et les droits humains » et [2258 \(2023\)](#) « Le logiciel espion Pegasus et les autres types de logiciels similaires, et la surveillance secrète opérée par l'État ».

4. Le CDDH examine les projets de commentaires sur les Recommandations de l'Assemblée parlementaire [2285 \(2024\)](#) « Personnes disparues, prisonniers de guerre et personnes civiles en captivité en raison de la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine » et [2286 \(2024\)](#) « Garantir le droit humain à l'alimentation ». Le CDDH adopte les commentaires avec un amendement, tels qu'ils figurent à l'Addendum 1 et décide de les transmettre au Comité des Ministres.

POINT 3 : TRAVAUX RELATIFS AU SYSTÈME DE LA CONVENTION

3.1 Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC)

5. Le Secrétariat fournit des informations au CDDH sur les développements au sein des Délégués des Ministres concernant la préparation d'une déclaration du Comité des Ministres basée sur la proposition contenue dans le Rapport du CDDH sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme (doc. CDDH(2023)R99 Addendum 2).

3.1.1 Groupe de rédaction sur les premiers effets des Protocoles n° 15 et 16 à la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-PRO)

6. La Présidente du DH-SYSC-PRO, Babette KOOPMAN (Pays-Bas), informe le CDDH de la 2^e réunion du Groupe (9–11 octobre 2024). Le Groupe a examiné et adopté le projet de rapport sur l'évaluation des premiers effets du Protocole n° 16 à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) qui a été préparé par la rapporteure, Cordelia EHRICH (Suisse), avec le soutien du Secrétariat. Le projet de rapport prend en compte les informations reçues des États membres, des plus hautes juridictions nationales et tribunaux désignées par les Hautes Parties contractantes au Protocole n° 16, et de la Cour européenne des droits de l'homme (la Cour). Le projet de rapport pourrait être présenté au CDDH pour examen et éventuelle adoption lors de sa 102^e réunion en juin 2025.

7. La Présidente du DH-SYSC-PRO présente également l'état d'avancement des travaux en cours du Groupe sur le projet de rapport relatif à l'évaluation des premiers effets du Protocole n° 15. En ce qui concerne le principe de subsidiarité et la marge d'appréciation, le Groupe échange des vues avec un expert externe, le Professeur Mikael Rask Madsen (Université de

Copenhague, Faculté de droit ; Directeur de iCourts – le Centre d'excellence pour les tribunaux internationaux de la Fondation nationale danoise pour la recherche) sur les résultats préliminaires de sa recherche. Le Groupe explore diverses possibilités d'obtenir des informations sur d'autres points, notamment l'impact de l'article 4 du Protocole qui a réduit le délai d'introduction des requêtes de six à quatre mois. Le Groupe examinera un projet de rapport sur les premiers effets du Protocole n° 15 lors de sa 3^e réunion.

8. Le CDDH félicite le DH-SYSC-PRO d'avoir conclu ses travaux sur l'évaluation des premiers effets du Protocole n° 16 à la Convention. En ce qui concerne les travaux sur le Protocole n° 15, il note la nature intéressante des résultats de recherche préliminaires présentés par le Professeur Madsen, notamment en ce qui concerne le recours de la Cour au principe de subsidiarité en comparaison au recours des gouvernements à un tel principe, et les méthodes de recherche novatrices employées impliquant l'utilisation de l'intelligence artificielle.

3.2. Groupe de négociation ad hoc du CDDH sur l'adhésion de l'UE à la CEDH (Groupe « 46+1 »)

9. Le CDDH reçoit des informations de Paolo STANCANELLI de la Commission européenne, au nom de l'Union européenne (UE), sur les développements concernant la question en suspens relative à la compétence juridictionnelle sur les actes et omissions dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE. M. Stancanelli confirme l'engagement ferme de la Commission européenne en faveur du processus d'adhésion de l'UE à la CEDH. La Cour de justice de l'UE (CJUE) a rendu un arrêt relatif à la question en suspens le 10 septembre. Cet arrêt a clarifié l'étendue de la compétence de cette juridiction dans les affaires relatives aux droits fondamentaux. Il l'a fait d'une manière que la CJUE a jugée compatible avec les exigences des articles 6 et 13 de la CEDH et de l'article 47 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE. La seule façon de s'assurer que cet arrêt tend à résoudre entièrement la question que la CJUE avait soulevée dans son avis 2/13 sur le précédent projet d'accord d'adhésion, consisterait à demander à la CJUE de rendre un nouvel avis. La Commission européenne est disposée à franchir cette étape, sous réserve de la décision du nouveau Collège des Commissaires. La Commission européenne espère que le CDDH pourra accueillir favorablement cette orientation mais ne voit pas la nécessité d'une décision formelle à ce stade. La Commission européenne travaille également sur les règles internes qui seront nécessaires à la mise en œuvre de l'accord d'adhésion, une fois qu'il sera entré en vigueur.

10. En réponse aux questions des membres, M. Stancanelli indique une éventuelle série d'événements impliquant une proposition en temps opportun au futur Collège des Commissions dans un premier temps, suivie d'une demande d'avis à la CJUE, puis d'un processus permettant à tous les États membres de l'UE de soumettre des observations à la CJUE en concluant avec l'avis rendu entre 18 et 24 mois après la demande. Toute institution de l'UE ou tout État membre est habilité à soumettre une demande d'avis à la CJUE, mais il était entendu que la Commission européenne le ferait pour le projet d'accord d'adhésion révisé. La Commission européenne ne souhaite pas se précipiter, mais se dit être plutôt confiante du résultat. Elle estime néanmoins qu'il existe actuellement une certaine dynamique qu'elle souhaite maintenir.

11. Le CDDH remercie M. Stancanelli pour cet échange de vues ouvert et constructif. Il salue les arrêts de la CJUE comme une voie prometteuse à explorer pour résoudre la question en suspens. Sur cette base, il encourage l'UE à prendre les décisions nécessaires dans les meilleurs délais, rappelant l'engagement de tous les États membres du Conseil de l'Europe en faveur de l'adoption rapide de l'accord d'adhésion, tel qu'il a été exprimé dans la Déclaration de Reykjavík.

POINT 4 : ENVIRONNEMENT ET DROITS HUMAINS

12. Le CDDH examine le projet d'étude sur la nécessité et la faisabilité d'un instrument ou de plusieurs nouveaux instruments dans le domaine des droits humains et l'environnement, tel que

préparé par le Secrétariat, sur la base du document de référence préparé par le Groupe de rédaction sur les droits humains et l'environnement (CDDH-ENV) et en consultation avec le Bureau à la suite des instructions données par le CDDH lors de sa 100^e réunion en juin. Le CDDH a revu le texte paragraphe par paragraphe, en tenant compte des propositions d'amendement et des commentaires soumis par écrit avant la réunion et de ceux formulés oralement ou par écrit au cours de la réunion.

13. Après avoir revu le projet de texte, le CDDH tient débat d'ordre général sur les éventuelles conclusions et recommandations à inclure à la fin de l'étude. Les membres expriment leur volonté de poursuivre leur engagement de manière constructive sur ces questions. Une majorité des membres qui se sont exprimés étaient ouverts à des négociations sur un instrument juridique visant à garantir le droit humain à un environnement sain. D'autres membres estiment que la nécessité d'un tel instrument n'avait pas encore été établie. La plupart des membres n'expriment pas leur position sur ces questions, certains expliquant qu'en raison de la situation politique intérieure, leurs autorités n'avaient pas encore arrêté de position nationale. Les représentants de l'Assemblée parlementaire, de la Conférence des ONG internationales (CINGO), du Saint-Siège, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, du Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (ENNHRI) et d'Amnesty International expriment également leur position. Le CDDH examine ensuite paragraphe par paragraphe les projets de conclusions et de recommandations, tels que préparés par le Secrétariat, et prend en compte diverses propositions d'amendement.

14. Sur cette base, le CDDH adopte son étude sur la nécessité et la faisabilité d'un instrument ou de plusieurs nouveaux instruments dans le domaine des droits humains et l'environnement, telle qu'elle figure dans l'Addendum 2 et décide de le transmettre au Comité des Ministres.

POINT 5 : ÉLIMINATION DE L'IMPUNITÉ POUR LES VIOLATIONS GRAVES DES DROITS HUMAINS

15. Le président du Groupe de rédaction sur l'élimination de l'impunité pour les violations graves des droits humains (CDDH-ELI), Hans-Jörg BEHRENS (Allemagne), informe le CDDH des résultats de sa deuxième réunion (15–17 octobre 2024). Lors de cette réunion, le CDDH-ELI a examiné le projet d'introduction de l'étude sur la nécessité et la faisabilité d'un (de) instrument(s) non contraignant(s) supplémentaire(s) pour compléter les Lignes directrices du Comité des Ministres de 2011, et a provisoirement approuvé le projet d'introduction dans sa forme actuelle. Il a également tenu des discussions préliminaires sur le champ d'application des Lignes directrices et les définitions, ainsi que sur les questions liées à la coopération. Le CDDH-ELI a tenu un échange de vues avec Jörg POLAKIEWICZ, Directeur du conseil juridique et du droit international public, Conseil de l'Europe ; Mirjam EKKART, Conseillère juridique, Département des affaires internationales et de l'assistance juridique en matière pénale, Ministère de la Justice des Pays-Bas ; Matevz PEZDIRC, Chef du Secrétariat du Réseau Génocide, Réseau européen d'enquête et de poursuite des génocides, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre (Réseau Génocide), Eurojust ; Robert PETIT, chef du Mécanisme international, impartial et indépendant d'assistance aux enquêtes et aux poursuites concernant les personnes responsables des crimes les plus graves au regard du droit international commis en République arabe syrienne depuis mars 2011 (MII) ; Frédéric DOLT, chef du service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, Conseil de l'Europe ; Kate VIGNESWARAN, directrice de l'Initiative mondiale sur la responsabilité, Commission internationale de juristes (CIJ) et Chiara GABRIELE, coordinatrice juridique, Responsabilité des acteurs privés du secteur militaire et de la sécurité, TRIAL International. Lors de sa troisième réunion (14–16 janvier 2025), le CDDH-ELI examinera le projet de texte pour l'étude sur la nécessité et la faisabilité concernant les questions examinées lors de la deuxième réunion et discutera des questions liées au droit pénal, aux droits des victimes et à d'autres questions, y compris un nouvel échange de vues avec des experts.

16. Le CDDH prend note de ces informations et se félicite des progrès réalisés par le CDDH-ELI.

POINT 6 : INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

17. Le président du Groupe de rédaction sur les droits humains et l'intelligence artificielle (CDDH-IA), Alfonso BREZMES (Espagne), informe le CDDH des résultats de ses première (25–27 septembre 2024) et deuxième réunions (13–15 novembre 2024) réunions.

18. Lors de sa première réunion, le Groupe a tenu un échange de vues avec des experts externes et des représentants du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI), du Comité d'experts sur les implications de l'intelligence artificielle générative sur la liberté d'expression (MSI-AI), du Comité consultatif de la Convention 108 (T-PD), et du Groupe de travail sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle (CEPEJ-GT-CYBERJUST). Le CDDH-IA a estimé que le manuel devrait principalement se fonder sur la CEDH, telle qu'interprétée par la Cour, et sur la Charte sociale européenne, telle qu'interprétée par le Comité européen des droits sociaux (CEDS), ainsi que sur la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit (Convention-cadre). D'autres instruments contraignants et non contraignants seront pris en compte le cas échéant. Le CDDH-IA a également décidé que le public cible du Manuel serait les fonctionnaires et les décideurs politiques des États membres du Conseil de l'Europe. Le Manuel utilisera la définition des « systèmes d'intelligence artificielle » de la Convention-cadre. Le Manuel traitera de l'impact sur les droits humains de l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle dans certains secteurs de la gouvernance publique.

19. Lors de sa deuxième réunion, le CDDH-IA a tenu un échange de vues avec des représentants du Bureau du Commissaire aux droits de l'homme, du Greffe de la Cour et du groupe de rédaction sur l'IA du Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO). Le CDDH-IA a également adopté un schéma pour le manuel et a identifié sept secteurs (application de la loi et sécurité publique, administration de la justice, soins de santé, éducation, services sociaux et bien-être, immigration et contrôle des frontières ainsi que travail et emploi) à traiter. Il a également identifié quatre autres secteurs (logement et urbanisme, fiscalité, processus démocratiques et administration publique) dont l'inclusion éventuelle dans la première édition du manuel serait décidée ultérieurement. Le CDDH-IA a désigné Sofia KASTRANTA (Grèce) comme rapporteure et lui a demandé de préparer un projet de texte pour la partie introductive et les questions générales du Manuel ainsi que pour trois secteurs (Administration de la justice, Soins de santé, Services sociaux et Protection sociale), pour sa prochaine réunion. Le CDDH-IA a décidé d'engager Miriam KULLMANN, membre du CEDS, en tant qu'experte consultante sur les questions relatives aux droits sociaux et économiques. Le groupe a également adopté un questionnaire à l'intention des États membres, dont la date limite de réponse est fixée au 27 janvier 2025.

20. Le CDDH prend note de ces informations et se félicite des progrès réalisés par le CDDH-IA.

POINT 7 : SOCIÉTÉ CIVILE

21. Le CDDH examine, paragraphe par paragraphe, le projet de Rapport du CDDH sur son examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)11 sur la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace dévolu à la société civile en Europe, tel que préparé par le Secrétariat sur la base des résultats de la Conférence tenue lors de la 100^e réunion du CDDH en juin, des mises à jour de la compilation 2018 des mesures et pratiques en vigueur dans les États membres du Conseil de l'Europe, et des contributions du CDDEM. Il exprime ses remerciements au CDDEM pour ses précieuses contributions au rapport du CDDH.

22. Le CDDH adopte ce rapport avec certains amendements, tel qu'il figure dans l'Addendum 3, et décide de le transmettre au Comité des Ministres pour information.

POINT 8 : INTERDICTION DU COMMERCE DE BIENS UTILISÉS POUR LA TORTURE ET LA PEINE DE MORT

POINT 9 : ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

23. Le CDDH organise un Atelier sur le « Renforcement des efforts multilatéraux visant à limiter le commerce des biens utilisés pour la torture et la peine de mort », dans le cadre de son examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2021)2 du Comité des Ministres sur des mesures contre le commerce des biens utilisés pour la peine de mort, la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Gianluca ESPOSITO, Directeur général des droits Humains et de l'État de droit (DGI), ouvre l'Atelier. Parmi les autres intervenants figure la Rapporteuse générale de l'Assemblée parlementaire sur l'abolition de la peine de mort, Gala VELDHOEN, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, Alice Jill EDWARDS, des fonctionnaires des États membres du Conseil de l'Europe, ainsi que des représentants de l'UE et d'organisations non gouvernementales, dont l'Omega Research Foundation, Amnesty International, Reprieve, et le Centre d'information sur la peine de mort. Le programme figure à l'annexe III.

24. Le CDDH prend note des réponses au questionnaire adressé aux États membres sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2021)2 qui a été adoptée lors de la 100^e réunion, ainsi que de la synthèse de ces réponses préparée par le Secrétariat. Le CDDH charge au Secrétariat de préparer un projet de rapport du CDDH sur l'examen de la mise en œuvre de la CM/Rec(2021)2, sur la base des informations recueillies lors de l'Atelier, des réponses des États membres au questionnaire et d'autres sources pertinentes, pour examen lors de la 102^e réunion en juin 2025.

POINT 10 : ACCÈS AUX DOCUMENTS PUBLICS

25. La Présidente de la Consultation des Parties à la Convention sur l'accès aux documents publics (STCE n° 205, Convention de Tromsø), Kristi VÄRK, informe le CDDH de sa 4^e réunion (2–4 octobre 2024). La Consultation des Parties a examiné et adopté, sur la base des rapports d'évaluation de référence du Groupe Accès à l'Information (AIG), des projets de recommandations et de conclusions concernant les 11 premières Parties à la Convention de Tromsø. La Consultation des Parties a exprimé son appréciation pour le travail de l'AIG et a échangé sur certaines questions d'intérêt commun entre les Parties, notamment en ce qui concerne la définition d'un document public selon l'article 1 de la Convention de Tromsø et la mise en œuvre du test de l'intérêt public supérieur prévu par l'article 3 de la convention. Au vu de ces discussions, la Consultation des Parties a exprimé son souhait de dialoguer avec l'AIG afin d'améliorer le respect de la Convention de Tromsø, tout en respectant l'indépendance de l'AIG et son rôle en tant qu'autorité ultime sur l'interprétation de la convention. Ce dialogue a été entamé lors de la dernière réunion de l'AIG (12–15 novembre 2024), qui a permis un échange de vues fructueux entre M^{me} VÄRK et l'AIG sur les questions soulevées par les Parties.

26. M^{me} Kristi VÄRK rappelle enfin que la Consultation des Parties souhaite renforcer la promotion de la Convention de Tromsø afin notamment d'encourager davantage de ratifications. Elle saisit l'occasion du présent échange de vues pour appeler à des efforts supplémentaires à cette fin.

27. En réponse aux questions, M^{me} VÄRK dit qu'il est encore prématuré de déceler des tendances visant à la mise œuvre du droit d'accès à l'information à travers le suivi de la

Convention. Le Secrétariat de la Convention de Tromsø, Elvana THACI, ajoute que les premiers rapports d'évaluation de référence ont révélé deux types de lois sur la liberté d'information : celles qui s'inspirent de la Convention de Tromsø et celles qui y sont antérieures. Ainsi, la mise en œuvre de la Convention de Tromsø dans le droit national diffère entre les Parties, mais l'AIG n'a pas encore évalué la mise en œuvre de ces lois dans la pratique.

28. Le CDDH remercie M^{me} VÄRK pour son intervention et salue la progression positive de la Convention. Il rappelle l'importance de l'accès aux documents publics, en particulier dans le contexte des menaces sécuritaires. Il réitère l'importance de la Convention de Tromsø et son engagement continu à promouvoir de nouvelles ratifications.

POINT 11 : DROITS HUMAINS ET BIOMÉDECINE

29. Le CDDH tient un échange de vues avec la Secrétaire du Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO), Laurence LWOFF, sur les travaux en cours du CDBIO concernant les défis pour les droits humains posés par la neurotechnologie, rappelant la présentation de la Présidente du CDBIO de l'époque, Siobhán O'SULLIVAN, lors de sa 97^e réunion en décembre 2022¹. Lors de sa récente réunion, le CDBIO a approuvé le projet de programme d'un Atelier visant à examiner la portée et le contenu des dispositions existantes en matière de droits humains, notamment celles de la CEDH, et leur interprétation en réponse à ces défis. L'Atelier s'adressera principalement aux praticiens, notamment aux juges et aux avocats, plutôt qu'aux universitaires, dont certains ont soutenu que de nouveaux « neurodroits » étaient nécessaires. Bien qu'il n'y ait pas encore de jurisprudence de la Cour sur ces questions, le greffe a exprimé sa volonté d'y contribuer. Le CDBIO espère que le CDDH pourra également participer à cette activité, rappelant les liens entre les deux comités établis dans leurs mandats respectifs pour 2024 - 2027.

30. M^{me} LWOFF fournit également des informations sur les développements relatifs au projet de protocole additionnel à la Convention d'Oviedo sur les droits de l'homme et la biomédecine, en particulier l'approbation par le CDBIO d'un projet de Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur le respect de l'autonomie dans les soins de santé mentale. Cette recommandation ferait partie d'un ensemble de textes sur la protection des droits humains dans les soins de santé mentale qui accompagnerait le projet de protocole additionnel. Ce paquet soulignerait l'engagement du Comité des Ministres en faveur de l'autonomie individuelle et du respect des droits humains, les mesures involontaires étant l'exception à une règle générale en faveur des mesures volontaires.

POINT 12 : ÉVALUATION DES ACTIVITÉS

31. Le CDDH procède à un échange de vues sur l'évaluation de ses activités en 2024. Il prend note du document préparé par le Secrétariat et demande qu'il soit mis à jour pour inclure les résultats de la présente réunion². En ce qui concerne les éventuelles activités futures et les activités susceptibles d'être interrompues, le CDDH décide de :

- demander au Comité des Ministres de prolonger son mandat sur l'adhésion de l'UE à la CEDH jusqu'au 31 décembre 2027, afin de poursuivre le suivi des développements dans l'UE concernant la question en suspens (voir le point 3.2 ci-dessus) ;
- demander au Comité des Ministres de lui confier un mandat pour préparer un instrument non contraignant sur les droits humains, les logiciels espions et la surveillance secrète par l'État, en tenant compte de la réponse du Comité des Ministres à la Recommandation 2258 (2023) de l'Assemblée parlementaire (voir point 2 ci-dessus) ;

¹ Voir CDDH(2022)R97, paragraphe 26 et Annexe III.

² En conséquence, voir doc. CDDH(2024)22REV2.

- entamer une discussion sur la manière dont les entreprises interprètent et appliquent le droit des droits humains dans le cadre de leurs activités, en organisant un échange de vues avec un expert externe lors d'une prochaine réunion ;
- conserver la question des droits humains dans les conflits armés pour un examen futur, à la lumière des décisions de la Cour sur les affaires pendantes pertinentes ;
- informer le Comité des Ministres de son intention de ne pas poursuivre les travaux sur le livrable 9 de son mandat pour 2024–2027, compte tenu de la préparation par le Comité des Ministres d'une déclaration sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme (voir le point 3.1 ci-dessus).

POINT 13 : CONVENTIONS

32. Le CDDH prend note des informations fournies par le Secrétariat sur les signatures et ratifications récentes des conventions du Conseil de l'Europe sous la responsabilité du CDDH et des récents développements concernant des dérogations et réservations à la Convention européenne des droits de l'homme.

POINT 14 : REPRÉSENTANTS DANS DES ACTIVITÉS EXTERNES

33. Le CDDH revoit ses systèmes de rapporteur-es et de points focaux (représentant-es auprès d'autres instances), en prenant note du document préparé par le Secrétariat.

34. Outre le poste obligatoire de rapporteur sur l'égalité de genre, il décide de prendre en compte plus systématiquement la perspective intégrée de la jeunesse dans ses travaux. Il décide de supprimer les postes de rapporteur sur les perspectives intégrées des droits de l'enfant, des droits des personnes handicapées et des questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage, tout en continuant à prendre en compte ces perspectives dans ses travaux, le cas échéant.

35. Le CDDH décide de nommer des rapporteur-es thématiques sur les questions des droits humains et de l'intelligence artificielle, de l'impunité pour les violations graves des droits humains, des droits humains et l'environnement, et des droits humains et les entreprises, en raison de thèmes prioritaires dans ses activités en cours. Les rapporteur-es thématiques sont censés assurer la liaison entre le CDDH et ses instances subordonnées, d'une part, et d'autres instances du Conseil de l'Europe engagés dans des activités pertinentes, d'autre part. Ils assureront cette tâche avec le soutien du Secrétariat du CDDH. Ils devraient, en principe, être disponibles pour assister aux réunions de ces autres instances à des moments particulièrement importants de leurs travaux. Le cas échéant, le CDDH peut donner des orientations au rapporteur-e thématique sur les positions à exprimer lors de ces réunions. Le rapporteur-e thématique sur les droits humains et les entreprises en particulier peut faire des propositions d'activités pertinentes au sein du CDDH.

36. Le CDDH décide également de nommer des représentant-es au CDBIO et au Groupe de coopération internationale sur les drogues et les toxicomanies (Groupe Pompidou), conformément à son mandat de conseiller d'autres organes du Conseil de l'Europe pour veiller à ce que leurs activités en matière de droits humains reflètent correctement les exigences de la Convention européenne des droits de l'homme et la jurisprudence de la Cour. Il décide de ne pas désigner de représentants auprès d'autres instances.

37. Sur cette base, le CDDH procède aux nominations suivantes :

- Rapporteur sur l'égalité de genre : Philippe WERY (Belgique) ;
- Rapporteur thématique sur les droits humains et l'intelligence artificielle : Tim KOLK (Estonie) ;
- Rapporteure thématique sur les droits humains et l'environnement : Nicola WENZEL (Allemagne) ;
- Rapporteur thématique sur l'impunité pour les violations graves des droits humains : Hans-Jörg BEHRENS (Allemagne) ;

- Rapporteure thématique sur les droits humains et les entreprises : Nicola WENZEL (Allemagne) ;
- Représentant auprès du CDBIO : Elias KASTANAS (Grèce) ;
- Représentant auprès du Groupe Pompidou : Milène BLANCHARD (France).

38. Le CDDH convient de revoir à l'avenir les nominations de rapporteur-es et de représentant-es, afin de tenir compte de l'évolution de ses propres priorités thématiques et de l'achèvement des activités d'autres organes.

39. La liste des rapporteurs et représentants du CDDH figure également à l'Annexe IV.

POINT 15 : ÉLECTIONS

40. Le CDDH réélit Krista OINONEN (Finlande) en qualité de présidente et Tonje MEINICH (Norvège) en qualité de vice-présidente. Il élit également deux nouveaux membres du Bureau, Milène BLANCHARD (France) et Elīna Luīze VĪTOLA (Lettonie) ainsi que le président du DH-SYSC, John Finbarr (Barra) LYSAGHT (Irlande). Le CDDH remercie les membres du Bureau sortants, Brigitte OHMS (Autriche) et Babette KOOPMAN (Pays-Bas) pour leur engagement et leur contributions. Comme personne ne s'est porté candidat au poste vacant de président du Groupe de rédaction sur la notion de pays tiers sûr (CDDH-PTS), le CDDH note que ce groupe procédera à l'élection de sa présidence lors de sa première réunion.

41. La liste complète de la composition du Bureau du CDDH et des présidences de ses instances subordonnées figure à l'Annexe V.

POINT 16 : PUBLICATIONS

42. Le CDDH note la publication des Actes de la Conférence sur la protection et la promotion de l'espace dévolu à la société civile en Europe qui s'est tenue à Helsinki le 25 juin 2024, à l'occasion de la 100^e réunion du CDDH.

POINT 17 : CALENDRIER

43. Le CDDH adopte son calendrier de réunions pour le premier semestre 2025 et prend note d'une proposition de calendrier de réunions pour le second semestre 2025, tels qu'ils figurent à l'Annexe VI.

POINT 18 : QUESTIONS DIVERSES

44. Le CDDH est informé qu'il s'agit de la dernière réunion à laquelle assiste Brigitte KONZ (Luxembourg). Il la remercie pour sa longue et précieuse contribution à ses travaux à la fois en tant que présidente et membre de longue date, et lui souhaite une longue et très agréable retraite.

POINT 19 : ADOPTION DU RAPPORT ABRÉGÉ

45. Le CDDH adopte le rapport abrégé de la présente réunion.

Annexe I**Ordre du jour**

| | |
|--|--|
| 1: OPENING OF THE MEETING, ADOPTION OF THE AGENDA AND ORDER OF BUSINESS | 1 : OUVERTURE DE LA RÉUNION, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORDRE DES TRAVAUX |
| CDDH(2024)R100 – Report of the 100th meeting CDDH-BU(2024)R112 – Report of the 112th meeting of the Bureau | CDDH(2024)R100 – Rapport de la 100 ^e réunion CDDH-BU(2024)R112 – Rapport de la 112 ^e réunion du Bureau |
| 2: RECOMMENDATIONS OF THE PARLIAMENTARY ASSEMBLY | 2 : RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE |
| CDDH(2024)27 – Draft CDDH comments on PACE Recommendations | CDDH(2024)27 – Projet de commentaires du CDDH sur des Recommandations de l'APCE |
| 3: WORK ON THE SYSTEM OF THE EUROPEAN CONVENTION ON HUMAN RIGHTS | 3 : TRAVAUX RELATIFS AU SYSTÈME DE LA CONVENTION EUROPEENE DES DROITS DE L'HOMME |
| 3.1. Committee of Experts on the system of the European Convention of Human rights (DH-SYSC) | 3.1 Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC) |
| CDDH(2023)R99 Addendum 2 – CDDH Report on issues relating to judges of the European Court of Human Rights | CDDH(2023)R99 Addendum 2 – Rapport du CDDH sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme |
| 3.1.1. Drafting Group on the first effects of Protocols Nos. 15 and 16 to the European Convention on Human Rights (DH-SYSC-PRO) | 3.1.1. Groupe de rédaction sur les premiers effets des Protocoles 15 et 16 à la Convention européenne des droits de l'Homme (DH-SYSC-PRO) |
| DH-SYSC-PRO(2024)R2 – Report of the 2nd meeting | DH-SYSC-PRO(2024)R2 – Rapport de la 2 ^e réunion |
| 3.2 CDDH ad hoc negotiation group (“46+1”) on EU accession to the ECHR | 3.2 Groupe de négociation ad hoc du CDDH (« 46+1 ») sur l'adhésion de l'UE à la CEDH |
| 4: ENVIRONMENT AND HUMAN RIGHTS | 4 : ENVIRONNEMENT ET DROITS HUMAINS |
| CDDH(2024)26 – Background document prepared by the CDDH-ENV CDDH(2024)05 – CDDH Progress Report CDDH(2024)16 – Draft CDDH Study on the need for and feasibility of a further instrument or instruments in the field of human rights and the environment CDDH(2024)18 – Discussion Paper prepared by the Secretariat CDDH(2024)25REV – Compilation of replies received from member States on the draft CDDH Study on the need for and feasibility of a further instrument or instruments in the field of human rights and the environment and the discussion paper prepared by the Secretariat Announcement by the European Court of Human Rights of its Grand Chamber rulings in the climate change cases Recommendation CM/Rec(2024)6 of the Committee of Ministers to member States on young people and climate action | CDDH(2024)26 – Document de base préparé par le CDDH-ENV CDDH(2024)05 – CDDH Rapport intérimaire CDDH(2024)16 – Projet d'Étude du CDDH sur la nécessité et la faisabilité d'un instrument ou d'instruments additionnels sur les droits humains et l'environnement CDDH(2024)18 – Document de discussion préparé par le Secrétariat CDDH(2024)25REV – Compilation des réponses reçues des États membres sur le projet d'Étude du CDDH sur la nécessité et la faisabilité d'un instrument ou d'instruments additionnels sur les droits humains et l'environnement et le document de discussion préparé par le Secrétariat Annonce de la Cour européenne des droits de l'homme des décisions de sa Grande Chambre dans les affaires concernant le changement climatique Recommandation CM/Rec(2024)6 du Comité des Ministres aux États membres sur les jeunes et l'action climatique |

| | |
|---|---|
| 5: ERADICATION OF IMPUNITY FOR SERIOUS HUMAN RIGHTS VIOLATIONS | 5 : ÉLIMINATION DE L'IMPUNITÉ POUR LES VIOLATIONS GRAVES DES DROITS HUMAINS |
| CDDH-ELI(2024)R2 – Report of the 2nd meeting | CDDH-ELI(2024)R2 – <i>Rapport</i> de la 2 ^e réunion |
| 6: ARTIFICIAL INTELLIGENCE | 6: INTELLIGENCE ARTIFICIELLE |
| CDDH-IA(2024)R1 – Report of the 1st meeting CDDH-IA(2024)R2 – Report of the 2nd meeting | CDDH-IA(2024)R1 – Rapport de la 1 ^e réunion CDDH-IA(2024)R2 – Rapport de la 2 ^e réunion |
| 7: CIVIL SOCIETY | 7: SOCIÉTÉ CIVILE |
| <p>Recommendation CM/Rec(2018)11 of the Committee of Ministers to member States on the need to strengthen the protection and promotion of civil society space in Europe CDDH(2024)19 – Compilation of updates received from member States on document CDDH(2018)13 CDDH(2024)20 - Draft CDDH report on its examination of the implementation of Recommendation CM/Rec(2018)11 CDDH(2024)28 – Measures and practices in place: Supplementary information from Amnesty International</p> <p>CDDH(2024)29 – Summary of the discussions at the Conference on the protection and promotion of Civil Society Space in Europe held in Helsinki (25 June 2024) CDDH(2024)30 – Compilation of comments received on the draft CDDH report on its examination of the implementation of Recommendation CM/Rec(2018)11 on the need to strengthen the protection and promotion of civil society in Europe</p> | <p>Recommandation CM/Rec(2018)11 du Comité des Ministres aux États membres sur la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace dévolu à la société civile en Europe CDDH(2024)19 – Compilation des mises à jour reçues des États membres sur le document CDDH(2018)13 CDDH(2024)20 - Projet de rapport du CDDH sur son examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)11 CDDH(2024)28 – Mesures et pratiques en vigueur : Informations complémentaires fournies par Amnesty International (<i>disponible uniquement en anglais</i>) CDDH(2024)29 – Résumé des discussion lors de la Conférence sur l'espace dévolu à la société civile en Europe, tenue à Helsinki (25 juin 2024) CDDH(2024)30 – Compilation des commentaires reçus sur le projet de rapport du CDDH sur son examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)11 sur la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace dévolu à la société civile</p> |
| 8: PROHIBITION OF THE TRADE IN GOODS USED FOR TORTURE AND THE DEATH PENALTY | 8: INTERDICTION DU COMMERCE DE BIENS UTILISÉS POUR LA TORTURE ET LA PEINE DE MORT |
| 9: ABOLITION OF THE DEATH PENALTY | 9: ABOLITION DE LA PEINE DE MORT |
| <p>Recommendation CM/Rec(2021)2 of the Committee of Ministers to member States on measures against the trade in goods used for the death penalty, torture and other cruel, inhuman or degrading treatment or punishment CDDH(2024)15 – Compilation of the replies received from member States to the questionnaire on the examination of the implementation of Recommendation CM/Rec(2021)2 CDDH(2024)23 - Draft programme of the workshop “Strengthening Multilateral Efforts to Curb Trade in Torture and Death Penalty Goods” CDDH(2024)31 - Summary of the replies received from member States to the Questionnaire on the examination of the Implementation of Recommendation CM/Rec(2021)2 of the Committee of Ministers to member States on measures against the trade in goods used for the death penalty, torture, and</p> | <p>Recommandation CM/Rec(2021)2 du Comité des Ministres aux États membres sur des mesures contre le commerce de biens utilisés pour la peine de mort, la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants CDDH(2024)15 – Compilation des réponses reçues des États membres au questionnaire relatif à l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2021)2 CDDH(2024)23 - Projet de programme de l'atelier « Renforcer les efforts multilatéraux visant à limiter le commerce des biens utilisés pour la torture et la peine de mort » CDDH(2024)31 - Résumé des réponses reçues des États membres au Questionnaire relatif à l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2021)2 du Comité des Ministres aux États membres sur des mesures contre le commerce des biens utilisés pour la peine de mort, la torture et</p> |

| | |
|--|--|
| other cruel, inhuman, or degrading treatment or punishment | autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants |
| 10: ACCESS TO OFFICIAL DOCUMENTS | 10 : ACCÈS AUX DOCUMENTS PUBLICS |
| TC-CP(2024)R4 – Report of the 4th meeting of the Consultation of the Parties to the Tromsø Convention AIG(2024)LD7 – List of decisions adopted at the 7th meeting of the Access Info Group | TC-CP(2024)R4 – Rapport de la 4 ^e réunion de la Consultation des Parties à la Convention de Tromsø AIG(2024)LD7 – Liste des décisions adoptées lors de la 7 ^e réunion du Groupe Accès à l'Information |
| 11: HUMAN RIGHTS AND BIOMEDICINE | 11: DROITS HUMAINS ET BIOMÉDECINE |
| 12: EVALUATION OF ACTIVITIES | 12 : ÉVALUATION DES ACTIVITES |
| CDDH(2024)21 – Terms of reference for the CDDH, DH-SYSC and DH-ENV 2024-2027 CDDH(2024)22REV - Evaluation of activities: background paper prepared by the Secretariat | CDDH(2024)21 – Mandats pour le CDDH, le DH-SYSC et le DH-ENV 2024-2027 CDDH(2024)22REV – Évaluation des activités : document de référence préparé par le Secrétariat |
| 13: CONVENTIONS | 13 : CONVENTIONS |
| CDDH(2024)14 – State of signatures and ratifications of certain treaties under the responsibility of the CDDH | CDDH(2024)14 – État des signatures et ratifications de certains traités sous la responsabilité du CDDH |
| 14: REPRESENTATIVES IN OUTSIDE ACTIVITIES | 14 : REPRÉSENTANTS DANS DES ACTIVITES EXTERNES |
| CDDH(2024)24REV – Review of the CDDH systems of rapporteurs and focal points (document prepared by the Secretariat) | CDDH(2024)24REV – Révision des systèmes du CDDH concernant les rapporteurs et les points focaux (document préparé par le Secrétariat) |
| 15: ELECTIONS | 15 : ÉLECTIONS |
| 16: PUBLICATIONS | 16 : PUBLICATIONS |
| <ul style="list-style-type: none"> Proceedings of the Conference on the protection and promotion of the civil society space in Europe (Helsinki, June 2024). CDDH Publications' website | <ul style="list-style-type: none"> Actes de la Conférence sur la protection et la promotion de l'espace dévolu à la société civile en Europe (Helsinki, juin 2024). Site internet des publications du CDDH |
| 17: CALENDAR | 17 : CALENDRIER |
| 18: OTHER BUSINESS | 18 : QUESTIONS DIVERSES |
| 19: ADOPTION OF THE ABRIDGED REPORT | 19 : ADOPTION DU RAPPORT ABRÉGÉ |

Annexe II**Liste des participants**

| | |
|--|---|
| ALBANIA / ALBANIE | <i>APOLOGISED</i> |
| ANDORRA / ANDORRE | Carlos PUENTE GALINDO Third Secretary, Department of International Legal Affairs and Human Resources, Ministry of Foreign Affairs |
| ARMENIA / ARMÉNIE | <i>APOLOGISED</i> |
| AUSTRIA / AUTRICHE | Brigitte OHMS Deputy Government Agent, Division for European and International Law, Human Rights Protection |
| AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN | Şahin ABBASOV Senior consultant of the Human Rights Division, Department for Work with Law Enforcement Bodies, Administration of President |
| BELGIUM / BELGIQUE | Philippe WERY Chef du Service des droits de l'homme, SPF Justice, Service des Droits de l'Homme Isabelle NIEDLISPACHER |
| BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE | <i>APOLOGISED</i> |
| BULGARIA / BULGARIE | Hristiana GROZDANOVA Head of Unit for Human Rights, Ministry of Foreign Affairs |
| CROATIA / CROATIE | Ana PATINIOTIS Assistant Representative, Office of the Representative of the Republic of Croatia before the ECHR |
| CYPRUS / CHYPRE | Thelma PRODROMITOU Counsel of the Republic of Cyprus, Law Office |
| CZECHIA / TCHÉQUIE | Petr KONŮPKA Deputy Agent of the Government for the representation before the European Court of Human Rights, Ministry of Justice |
| DENMARK / DANEMARK | Josefine FIBIGER BUNDESEN Head of Section, Ministry of Justice |
| ESTONIA / ESTONIE | Tim KOLK Agent du gouvernement estonien auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, ministère des Affaires étrangères |
| FINLAND / FINLANDE | Krista OINONEN Government Agent before the ECtHR, Director, Unit for Human Rights Courts and Conventions, Ministry for Foreign Affairs |
| FRANCE | Milène BLANCHARD Sous-directrice, Direction des affaires juridiques Sous-direction des droits de l'Homme, ministère de l'Europe et des affaires étrangères |

| | |
|--|---|
| GEORGIA / GÉORGIE | <i>APOLOGISED</i> |
| GERMANY / ALLEMAGNE | <p>Hans-Jörg BEHRENS LL.M., Head of Unit IV C 1 (Human Rights), Government Agent before the European Court of Human Rights, Federal Ministry of Justice</p> <p>Nicola WENZEL LL.M., Head of Unit IV C 1 (Human Rights), Government Agent before the European Court of Human Rights, Federal Ministry of Justice</p> |
| GREECE / GRÈCE | <p>Elias KASTANAS Senior Legal Counselor, Legal Department, Public International Law Section, Hellenic Ministry of Foreign Affairs</p> |
| HUNGARY / HONGRIE | <p>Zoltan TALLODI Government Agent before the ECtHR, Ministry of Justice, Department of International Criminal Law and Office of the Agent before ECHR</p> |
| ICELAND / ISLANDE | <p>Ragnhildur ARNLJÓTSÐÓTTIR Ambassador, Permanent Representative of Iceland to the Council of Europe</p> |
| IRELAND / IRLANDE | <p>John Finbarr LYSAGHT Agent of the Government before the ECHR, Department of Foreign Affairs</p> |
| ITALY / ITALIE | <i>APOLOGISED</i> |
| LATVIA / LETTONIE | <p>Elīna Luīze VĪTOLA Head of Office of the Representative of Latvia before International Human Rights Institutions, Deputy Agent of the Government, Ministry of Foreign Affairs</p> |
| LIECHTENSTEIN | <p>Helen LOREZ-SCHWEIG Counsellor, Deputy Permanent Representative, Permanent Representation of the Principality of Liechtenstein to the Council of Europe</p> |
| LITHUANIA / LITUANIE | <p>Lina URBAITĖ Senior advisor, Legal Representation Group, Ministry of Justice</p> <p>Ričard DZIKOVIČ Government agent before ECtHR, Head of Legal Representation, Ministry of Justice</p> |
| LUXEMBOURG | <p>Brigitte KONZ Présidente du Tribunal, Tribunal d'Arrondissement de Diekirch</p> |
| MALTA / MALTE | <p>Christopher SOLER State Advocate and Government Agent before the European Court of Human Rights</p> |
| REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA | <p>Doina MAIMESCU Head of the Government Agent's Office, Ministry of Justice</p> |

| | |
|--|---|
| MONACO | Raphaël SIMIAN Adjoint au Directeur des Affaires juridiques, Agent du Gouvernement auprès de la CEDH |
| MONTENEGRO / MONTÉNÈGRE | Katarina PEKOVIĆ Government agent before ECHR |
| NETHERLANDS / PAYS-BAS | Babette KOOPMAN Government Agent before the EctHR, Ministry of Foreign Affairs |
| NORTH MACEDONIA / MACÉDOINE DU NORD | Elena BODEVA Head of Unit - Directorate for Multilateral Relations, Ministry of Foreign Affairs |
| NORWAY / NORVÈGE | Tonje MEINICH Deputy Director General, Legislation Department, Ministry of Justice and Public Security Helge SELAND Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary, Permanent Representative of Norway to the Council of Europe Astrid RIKHEIM |
| POLAND / POLOGNE | Agnieszka KOZIŃSKA-MAKOWSKA Agent of the Government before the European Court of Human Rights |
| PORTUGAL | Manuel MAGRIÇO Agent du Gouvernement du Portugal auprès de la Cour européenne des Droits de l'Homme Ana GARCIA MARQUES Legal advisor to the Portuguese Agent |
| ROMANIA / ROUMANIE | Adriana-Mihaela BĂRBIERU Deputy to the Permanent Representative |
| SAN MARINO / SAINT MARIN | <i>APOLOGISED</i> |
| SERBIA / SERBIE | Zorana JADRIJEVIĆ MLADAR State Attorney Deputy Government Agent of the Republic of Serbia before the ECHR, The State Attorney's Office, The Agency Department before the European Court of Human Rights Anna GASOVIC |
| SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUE | Miroslava BÁLINTOVÁ Government Agent before the ECHR, Ministry of Justice |
| SLOVENIA / SLOVÉNIE | Berta MRAK Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary, Permanent Representative of Slovenia to the Council of Europe Matija VIDMAR Secretary, Department for International Cooperation and EU law, Ministry of Justice |

| | |
|-------------------------------------|--|
| SPAIN / ESPAGNE | <p>Francisco SANZ Agent du Gouvernement auprès de la CEDH, Service juridique des Droits de l'Homme, ministère de la Justice</p> <p>Alfonso BREZMES Agent before the ECtHR, Head of the Human Rights Area of the Constitutional Law & Human Rights Department, Ministry of Justice</p> |
| SWEDEN / SUÈDE | <p>Fredrik BERGIUS Deputy Director, Department for International Law, Human Rights and Treaty Law, Ministry of Foreign Affairs</p> |
| SWITZERLAND / SUISSE | <p>Daniel FRANK Direction du droit international public, Droits de l'homme et lutte internationale contre le terrorisme, chef de section</p> <p>Adrian SCHEIDEGGER Office fédéral de la justice, Agent a. i. du Gouvernement suisse devant la Cour européenne des droits de l'homme</p> <p>Christoph A. SPENLÉ Direction du droit international public, Droits de l'homme et lutte internationale contre le terrorisme, chef suppléant de section</p> <p>Sophie HEEGAARD-SCHROETER Adjointe au Représentant Permanent auprès du Conseil de l'Europe</p> <p>Alain-Denis HENCHOZ Adjointe au Représentant Permanent auprès du Conseil de l'Europe</p> |
| TÜRKIYE | <p>Ayşen EMÜLER Experte Juridique, ministère des Affaires Etrangères, Représentation Permanente de Türkiye auprès du Conseil de l'Europe</p> <p>Ahmet Müşerref YAKIŞIK Vice-Président du Département, Ministère de la Justice</p> |
| UKRAINE | <p>Marharyta SOKORENKO Agent of Ukraine before the European Court of Human Rights, Ministry of Justice of Ukraine</p> |
| UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI | <p>Alison WILLIAMS Legal Counsellor at the Foreign, Commonwealth and Development Office, London</p> <p>Mike WEEPLE Assistant Legal Adviser, Foreign, Commonwealth and Development Office</p> <p>Rob LINHAM Deputy Director, Rights Policy Ministry of Justice</p> |

INVITEES**Kristi VÄRK**

Chairperson of the Consultation of the Parties to the Tromsø Convention (Estonia) / *Présidente de la Consultation des Parties à la Convention de Tromsø (Estonie)*

Laurence LWOFF

Head of Division, Secretary of the Steering Committee for Human Rights in the fields of biomedicine and health / *Cheffe de Division, Secrétaire du Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO)*

WORKSHOP ON STRENGTHENING MULTILATERAL EFFORTS TO CURB TRADE IN TORTURE AND DEATH PENALTY GOODS / ATELIER SUR LE RENFORCEMENT DES EFFORTS MULTILATERAUX VISANT À LIMITER LE COMMERCE DE BIENS UTILISÉS POUR LA TORTURE ET LA PEINE DE MORT

Gianluca ESPOSITO

Director General, DGI Human Rights and Rule of Law / *Directeur Général, DGI Droits humains et État de droit*

Sébastien POTAUFEU

Coordinator for the abolition of death penalty (DGI) / *Coordinateur pour l'abolition de la peine de mort (DGI)*

Nicola WENZEL

German representative to the CDDH and former Rapporteur of the CDDH / *Représentante de l'Allemagne au sein du CDDH et ancienne Rapporteuse du CDDH*

Michael CROWLEY

Research Associate / *Adjoint de recherche, Omega Research Foundation*

Johannes RICKLER

Federal Ministry of Economic Affairs and Energy, Germany / *Ministère fédéral des affaires économiques et d'énergie, Allemagne*

Fanny GALLOIS

Programme Officer / *Chargée de programmes, Amnesty International France*

Alice Jill EDWARDS

UN Special Rapporteur on torture and other cruel, inhuman or degrading treatment or punishment / *Rapporteuse spéciale sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants*

Laura AUGER-PEREZ

Senior expert, Service for Foreign Policy Instruments (FPI), European Commission / *Experte, Service des instruments de politique étrangère (FPI), Commission européenne*

Patrick WILCKEN

Researcher, Arms Control, Security & Human Rights, International Secretariat / *Chercheur, Contrôle des armes, sécurité et droits humains, Secrétariat international, Amnesty International*

Gala VELDHOEN

General Rapporteur on the abolition of the death penalty, Council of Europe Parliamentary Assembly / *Rapporteuse Générale sur l'abolition de la peine de mort, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe*

Dan DOLAN

Director of Policy and Advocacy / *Directeur des affaires politiques et plaidoyers, REPRIEVE*

| |
|--|
| Jennifer ROBERTS US Death Penalty Project Officer – Business & Human Rights Specialist |
| Robin MAHER ONLINE Executive Director / <i>Directrice executive</i> , Death Penalty Information Centre |
| Krista OINONEN Chairperson of the Steering Committee on Human Rights / <i>Présidente du Comité directeur pour les droits humains (CDDH)</i> |

PARTICIPANTS

| | |
|--|---|
| PARLIAMENTARY ASSEMBLY / ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE | Guillem CANO-PALOMARES Secretariat of the Parliamentary Assembly Committee on Legal Affairs and Human Rights - Committee on the Election of Judges to the European Court of Human Rights |
| DIRECTORATE OF LEGAL ADVICE AND PUBLIC INTERNATIONAL LAW / DIRECTION DU CONSEIL JURIDIQUE ET DU DROIT INTERNATIONAL PUBLIC (DLAPIL) | Jörg POLAKIEWICZ Director / <i>Directeur</i> Irène SUOMINEN |
| STEERING COMMITTEE FOR HUMAN RIGHTS IN THE FIELDS OF BIOMEDICINE AND HEALTH / COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS HUMAINS DANS LES DOMAINES DE LA BIOMÉDECINE ET DE LA SANTÉ (CDBIO) | Laurence LWOFF Head of Division, Secretary of the Steering Committee for Human Rights in the fields of biomedicine and health / Cheffe de Division, Secrétaire du Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé |
| HOLY SEE / SAINT-SIÈGE | Christine JEANGÉY Officiel, Chargée des Droits de l'Homme et du Droit Humanitaire, Dicastère pour le service du développement humain intégral |
| JAPAN / JAPON | Kana FUKUSHIMA Chargé de mission, Consulate General of Japan in Strasbourg |
| CONFERENCE OF INGOs OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFÉRENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE | Amy JACOBSEN Greenpeace International Francesca FANUCCI Senior Legal advisor at The European Center for Not-for-Profit Law Stichting (ECNL), The Hague, NL Simon MATTHIJSEN Member of the Standing Committee of the Conference of INGOs, Conference of INGOs representative to the CDDH Ciaran KING Member of the Standing Committee of the Conference of INGOs, Conference of INGOs representative to the CDDH |
| DELEGATION OF THE EUROPEAN UNION TO THE COUNCIL OF EUROPE / DÉLÉGATION DE L'UNION | Paolo STANCANELLI Principal Legal Advisor, Legal Service, European Commission Felix RONKES AGERBEEK Member of the Legal Service, Head of the Negotiating Team, European Commission |

| | |
|--|--|
| <i>EUROPÉENNE AUPRÈS DU CONSEIL DE L'EUROPE</i> | Dora SCHAFFRIN Delegation of the European Union to the Council of Europe |
| OFFICE OF THE UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS / BUREAU DU COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES (OHCHR) | Nela CERNOTA Associate Human Rights Officer, Environment and Climate Change Unit, Development, Economic and Social Rights Branch |

OBSERVERS / OBSERVATEURS

| | |
|---|--|
| EUROPEAN NETWORK OF NATIONAL HUMAN RIGHTS INSTITUTIONS / LE RÉSEAU EUROPÉEN DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME (ENNHRI) | Edyta TUTA-LORENZ Senior Human Rights Officer Mattia CONCAS Junior Human Rights Officer |
| EUROPEAN TRADE UNION CONFEDERATION / CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS (ETUC) | Stefan CLAUWAERT |
| AMNESTY INTERNATIONAL | Rita PATRICIO Senior Executive Officer for the Council of Europe |
| EUROPEAN UNION AGENCY FOR FUNDAMENTAL RIGHTS / AGENCE POUR LES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE | Lucia MOKRA Seconded National Expert, Equality, Roma and Social Rights Unit |

SECRETARIAT / SECRÉTARIAT

| | |
|---|---|
| Directorate General Human Rights and Rule of Law / Direction générale Droits humains et État de droit (DG I) | |
| | Daniele CANGEMI Head of the Human Rights, Justice and Legal Co-operation Standard-settings activities Department / <i>Chef du Service des activités normatives en matière de droits humains, justice et coopération juridique</i> |
| Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits humains | |
| | David MILNER Head of Division / <i>Chef de Division</i> , Secretary of the CDDH / <i>Secrétaire du CDDH</i> |
| | Elvana THACI Administrator / <i>Administratrice</i> , Head of the Tromsø Convention Unit, Secretary of the Committee of experts on the System of the European Convention on Human Rights (DH-SYSC) / <i>Chef de l'Unité Convention de Tromsø, Secrétaire du Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC)</i> |

| | |
|--|---|
| | Véra MANUELLO Administrator / <i>Administratrice</i> , Secretary of the Drafting Group on the eradication of impunity for serious human rights violations / <i>Secrétaire du Groupe de rédaction sur l'élimination de l'impunité pour les violations graves des droits humains (CDDH-ELI)</i> |
| | Daniel PAP Administrator / <i>Administrateur</i> , Secretary of the Drafting Group on Human Rights and artificial intelligence / <i>Secrétaire du Groupe de rédaction sur les droits humains et l'intelligence artificielle (CDDH-IA)</i> |
| | Anna-Lisa LAFAY Assistant lawyer / <i>Juriste assistante</i> |
| | Corinne GAVRILOVIC Administrative assistant / <i>Assistante administrative</i> |
| | Céline DEWAELE Assistant / <i>Assistante</i> |

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

| | | |
|-------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Corinne MCGEORGE | Lucie DEBURLET-SUTER | Bettina LUDEWIG QUAINÉ |
| Katia DI STEFANO | | |

Annexe III

Workshop on facilitating the implementation of the Committee of Ministers' Recommendation CM/Rec(2021)2 on measures against the trade in goods used for the death penalty, torture and other cruel, inhuman or degrading treatment or punishment

Atelier sur la facilitation de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2021)2 du Comité des Ministres sur des mesures contre le commerce de biens utilisés pour la peine de mort, la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Wednesday / mercredi 27 November / novembre 2024

09:00 – 12:30

Agora – G.03

PROGRAMME

09:00: Opening of the Workshop / Ouverture de l'Atelier

Gianluca ESPOSITO, Director General – DGI: Directorate General Human Rights and Rule of Law / Directeur général – DGI: Direction Générale droits humains et État de droit (5 mins)

09:05: [Video](#) on the CM Recommendation (2021) prepared by Omega Research and Amnesty International / [Vidéo](#) sur la Recommandation CM préparée par Omega Research et Amnesty International (7 mins)

09:10 : Introduction presentations / Présentations introductives (20 mins)

- **States Obligations under CM/Rec(2021)2 / Obligations étatiques sous la CM/Rec(2021)2**
– Nicola WENZEL, German representative within the CDDH and former Rapporteur of the CDDH / Représentante de l'Allemagne au sein du CDDH et ancienne Rapporteuse du CDDH
- **Overview of the Global Trade in Law Enforcement Equipment used for Torture / Aperçu du commerce mondial d'équipements de maintien de l'ordre utilisés pour la torture** – Dr Michael CROWLEY, Research Associate, Omega Research Foundation / Chercheur associé, Omega Research Foundation

09:30: Session 1 : Implementing the Council of Europe Recommendation: States and Civil Society Perspectives / Mise en oeuvre de la recommandation du Conseil de l'Europe : perspectives des États et de la société civile

Moderator / Modératrice : Nicola WENZEL

- **States Perspective on Council of Europe Implementation and the Trade in Goods / Perspectives des États sur la mise en œuvre de la recommandation du Conseil de l'Europe et le commerce des biens** – Dr Johannes RICKLER, Federal Ministry for Economic Affairs and Climate Action, Germany / *Ministère fédéral d'Allemagne des affaires économiques et de l'action climatique (10 mins)*
- **Regulating Security Equipment and Security Fairs / Réglementer les équipements de sécurité et les salons de sécurité** – Fanny GALLOIS, Head of the Freedoms Program, Amnesty International France / *Responsable Programme Libertés, Amnesty International France (10 mins)* – Online / *en ligne*
- Interactive discussions / Discussions interactives (20 mins)

10:20 : Coffee break / Pause-café (20 mins)

10:40: Session 2: Enhancing the multilateral impact: Developments in measures taken following the adoption of the Council of Europe Recommendation / Renforcer l'impact multilatéral : évolutions des mesures prises suite à l'adoption de la recommandation

Moderator / Modérateur : Dr Michael CROWLEY

- **States obligations to regulate the international trade in law enforcement equipment used in torture and other ill-treatment / Obligations des États de réglementer le commerce international des équipements de maintien de l'ordre utilisés pour la torture et autres mauvais traitements** – Dr Alice Jill EDWARDS, UN Special Rapporteur on torture and other cruel, inhuman or degrading treatment or punishment / *Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (10 mins)* – online / *en ligne*
- **Activities of the European Union to address trade in goods used for torture, other ill-treatment and the death penalty / Activités de l'Union européenne pour lutter contre le commerce de biens utilisés pour la torture, les autres mauvais traitements et la peine de mort** – Laura AUGER-PEREZ, Senior Expert, Service for Foreign Policy Instruments (FPI), European Commission / *Experte spécialisée, Service des instruments de politique étrangère (FPI), Commission européenne (10 mins)* – online / *en ligne*
- **Options for developing international standards to address the trade in goods used for torture, other ill-treatment and the death penalty / Options pour développer des normes internationales visant à encadrer le commerce de biens utilisés pour la torture, les mauvais traitements et la peine de mort** – Patrick WILCKEN, Researcher, Arms Control, Security & Human Rights, International Secretariat, Amnesty International / *Chercheur, Contrôle des armes, sécurité et droits humains, Secrétariat international, Amnesty International (10 mins)*
- Interactive discussions / Discussions interactives (20 mins)

11:30: Session 3: Addressing Death Penalty Challenges within the Framework of the CoE Recommendation / Relever les défis liés à la peine de mort dans le cadre de la recommandation du CoE

Moderator / Modérateur : Sébastien POTAUFEU, Coordinator for the abolition of death penalty (DGI) / *Coordinateur pour l'abolition de la peine de mort (DGI)*

- **PACE initiatives and global trends: Addressing the trade in anti-torture and death penalty goods / Initiatives d'APCE et tendances mondiales : Lutter contre le commerce des biens liés à la torture et à la peine de mort**, Gala VELDHOEN, PACE General Rapporteur on the abolition of the death penalty / *Rapporteuse générale sur l'abolition de la peine de mort de l'APCE (10 mins) – online / en ligne*
- **Civil Society Perspective to the Implementation of the Council of Europe Recommendation and Pharmaceutical Trade / Perspective de la société civile sur la mise en œuvre de la recommandation du Conseil de l'Europe et le commerce pharmaceutique** – Dan DOLAN, Director of Policy and Advocacy, Reprieve / *Directeur des affaires politiques et plaidoyers, Reprieve (10 mins)*
- **Challenges identified to execution techniques used in the USA / Défis identifiés dans les techniques d'exécution utilisées aux États-Unis**, Robin MAHER, Executive Director, Death Penalty Information Centre / *Directrice exécutive, Death Penalty Information Centre (online) (10 mins) – online / en ligne*
- Interactive discussions / Discussions interactives (20 mins)

12:20: Concluding remarks / Remarques finales

Krista OINONEN, Chairperson of the CDDH / *Présidente du CDDH (5 mins)*

Annexe IV**Rapporteur-es et représentant-es du CDDH**

Tels que désignés par le CDDH lors de sa 101^e réunion plénière (25 – 29 novembre 2024)

- Rapporteur sur l'égalité de genre : Philippe WERY (Belgique)
- Rapporteur thématique sur les droits humains et l'intelligence artificielle : Tim KOLK (Estonie)
- Rapporteuse thématique sur les droits humains et l'environnement : Nicola WENZEL (Allemagne)
- Rapporteur thématique sur l'impunité pour les violations graves des droits humains : Hans-Jörg BEHRENS (Allemagne)
- Rapporteuse thématique sur les droits humains et les entreprises : Nicola WENZEL (Allemagne)
- Représentant auprès du Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et la santé (CDBIO) : Elias KASTANAS (Grèce)
- Représentant auprès du Groupe de coopération internationale sur les drogues et les addictions (Groupe Pompidou) : Milène BLANCHARD (France)

Annexe V**Composition du Bureau du CDDH et Présidences des instances subordonnées**

| BUREAU | FIN DU MANDAT | RÉFÉRENCES |
|---|--|---|
| Krista OINONEN (Finlande) Présidente | 31 décembre 2025 (élue pour 1 an, non renouvelable) | 101 ^e réunion du CDDH (novembre 2024) |
| Tonje MEINICH (Norvège) Vice-Présidente | 31 décembre 2025 (élue pour 1 an, non renouvelable) | 101 ^e réunion du CDDH (novembre 2024) |
| Nicola WENZEL (Allemagne) Membre | 31 décembre 2025 (élue pour 2 ans, non renouvelables) | 99 ^e réunion du CDDH (novembre 2023) |
| Tim KOLK (Estonie) Membre | 31 décembre 2025 (élu pour 2 ans, renouvelables une fois) | 99 ^e réunion du CDDH (novembre 2023) |
| Elias KASTANAS (Grèce) Membre | 31 décembre 2025 élu pour 18 mois, mandat de deux ans renouvelable une fois) | 100 ^e réunion du CDDH (juin 2024) |
| John Finbarr (Barra) LYSAGHT (Irlande) | 31 décembre 2025 (élu pour 18 mois, mandat de deux ans renouvelable une fois) | 100 ^e réunion du CDDH (juin 2024) |
| Milène BLANCHARD (France) Membre | 31 décembre 2026 (élu pour 2 ans, renouvelables une fois) | 101 ^e réunion du CDDH (novembre 2024) |
| Elīna Luīze VĪTOLA (Lettonie) Membre | 31 décembre 2026 (élu pour 2 ans, renouvelables une fois) | 101 ^e réunion du CDDH (novembre 2024) |
| PRÉSIDENCES | | |
| DH-SYSC John Finbarr (Barra) LYSAGHT (Irlande) | | 101 ^e réunion du CDDH (novembre 2024) |
| DH-SYSC-PRO Babette KOOPMAN (Pays-Bas) | | 99 ^e réunion du CDDH (novembre 2023) |
| « 46 + 1 » Tonje MEINICH (Norvège) | | 92 ^e réunion du CDDH (novembre 2019) |
| CDDH-IA Alfonso BREZMES (Espagne) | | 99 ^e réunion du CDDH (novembre 2023) |
| CDDH-ELI Hans-Jörg BEHRENS (Allemagne) | | 99 ^e réunion du CDDH (novembre 2023) |
| CDDH-PTS <i>A désigner par le CDDH-PTS lors de sa 1^e réunion</i> | | 101 ^e réunion du CDDH (novembre 2024) |

Annexe VI**Calendrier**

tel qu'adopté (pour le premier semestre 2025) et approuvé (pour le second semestre 2025) lors de la 101^e réunion du CDDH (25–29 novembre 2024)

- | | |
|-----------------|---|
| 14 – 16/01/2025 | <u>3rd meeting of the Drafting Group on the eradication of impunity for serious human rights violations / 3^e réunion du Groupe de rédaction sur l'élimination de l'impunité pour les violations graves des droits humains</u> (CDDH-ELI) |
| 03 – 05/02/2025 | <u>8th meeting of the Council of Europe Access Info Group / 8^e réunion du Groupe Accès à l'information du Conseil de l'Europe</u> |
| 04 – 06/02/2025 | <u>3rd meeting of the Drafting Group on human rights and artificial intelligence / 3^e réunion du Groupe de rédaction sur les droits humains et l'intelligence artificielle</u> (CDDH-IA) |
| 04 – 06/03/2025 | 1st meeting of the Drafting Group on the safe third country concept / 1 ^e réunion du Groupe de rédaction sur la notion de pays tiers sûr (CDDH-PTS) |
| 12 – 14/03/2025 | <u>3rd meeting of the Drafting Group on the first effects of Protocols Nos. 15 & 16 ECHR / 3^e réunion du Groupe de rédaction sur les premiers effets des Protocoles 15 & 16 à la CEDH</u> (DH-SYSC-PRO) |
| 01 – 03/04/2025 | <u>4th meeting of the Drafting Group on human rights and artificial intelligence / 4^e réunion du Groupe de rédaction sur les droits humains et l'intelligence artificielle</u> (CDDH-IA) |
| 28 – 30/04/2025 | <u>4th meeting of the Drafting Group on the eradication of impunity for serious human rights violations / 4^e réunion du Groupe de rédaction sur l'élimination de l'impunité pour les violences graves des droits humains</u> (CDDH-ELI) |
| 05 – 07/05/2025 | <u>7th meeting of the Committee of experts on the system of the ECHR / 7^e réunion du Comité d'experts sur le système de la CEDH</u> (DH-SYSC) |
| 13 – 15/05/2025 | 1st réunion of the Drafting Committee on human rights and the environment / 1 ^e réunion du Comité de rédaction sur les droits humains et l'environnement (DH-ENV) |
| 14 – 16/05/2025 | <u>9th meeting of the Council of Europe Access Info Group / 9^e réunion du Groupe Accès à l'information du Conseil de l'Europe</u> |
| 27 – 28/05/2025 | <u>113th meeting of the Bureau of the Steering Committee for Human Rights / 113^e réunion du Bureau du Comité directeur pour les droits humains</u> (CDDH-BU) |
| 11 – 13/06/2025 | <u>5th meeting of the Consultation of the Parties to the Tromsø Convention / 5^e réunion de la Consultation des Parties à la Convention de Tromsø</u> |
| 24 – 27/06/2025 | <u>102nd meeting of the Steering Committee for Human Rights / 102^e réunion du Comité directeur pour les droits humains</u> (CDDH) |
| 08 – 12/09/2025 | 2nd réunion of the Drafting Committee on human rights and the environment / 2 ^e réunion du Comité de rédaction sur les droits humains et l'environnement (DH-ENV) |

CDDH(2024)R101

- 15 – 19/09/2025 | 2nd meeting of the Drafting Group on the safe third country concept / *2^e réunion du Groupe de rédaction sur la notion de pays tiers sûr* (CDDH-PTS)
- 22 – 26/09/2025 | [4th meeting of the Drafting Group on the first effects of Protocols Nos. 15 & 16 ECHR / 4^e réunion du Groupe de rédaction sur les premiers effets des Protocoles 15 & 16 à la CEDH](#) (DH-SYSC-PRO)
- 06 – 10/10/2025 | [5th meeting of the Drafting Group on human rights and artificial intelligence / 5^e réunion du Groupe de rédaction sur les droits humains et l'intelligence artificielle](#) (CDDH-IA)
- 13 – 17/10/2025 | [5th meeting of the Drafting Group on the eradication of impunity for serious human rights violations / 5^e réunion du Groupe de rédaction sur l'élimination de l'impunité pour les violences graves des droits humains](#) (CDDH-ELI)
- 27 – 31/10/2025 | 3rd réunion of the Drafting Committee on human rights and the environment / *3^e réunion du Comité de rédaction sur les droits humains et l'environnement* (DH-ENV)
- 03 – 07/11/2025 | 3rd meeting of the Drafting Group on the safe third country concept / *3^e réunion du Groupe de rédaction sur la notion de pays tiers sûr* (CDDH-PTS)
- 10 – 14/11/2025 | [114th meeting of the Bureau of the Steering Committee for Human Rights / 114^e réunion du Bureau du Comité directeur pour les droits humains](#) (CDDH-BU)
- 19 – 21/11/2025 | [10th meeting of the Council of Europe Access Info Group / 10^e réunion du Groupe Accès à l'information du Conseil de l'Europe](#)
- 24 – 28/11/2025 | [103rd meeting of the Steering Committee for Human Rights / 103^e réunion du Comité directeur pour les droits humains](#) (CDDH)